

Compte-rendu de la réunion de conseil

Du 11 décembre 2017

L'an deux mille dix-sept, le 11 du mois de décembre à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de M. Pierre MELOT, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 14

De présents : 14

Et de votants : 14 Dont pouvoir : 0

Etaient présents :

Mesdames Martine Frogeais, Anne-Marie Morlier, Chrystèle Lefevre, Laurence Morice, Isabelle Denis, Pauline Saglio

Messieurs Pierre Melot, Gilbert Georgeault, Dominique Grégoire, Arnel Godais, Yves Lehuerou Kerisel, Michel Melot, Benoit Poulain, Samuel Tavvry,

Pouvoir : néant

Secrétaire de séance : Anne-Marie MORLIER

M. le Maire demande d'ajouter 2 points à l'ordre du jour :

- demande d'ouverture de crédit sur le budget 2018
- devis supplémentaire travaux de l'école

La séance débute par la présentation de Lucie, en remplacement de Marie-Luce absente pour congé maternité.

Intervention Rue des Arts : l'association a exposé ses besoins de financement suite à une augmentation du temps de travail de leur salarié. Les partenaires financiers, entre autre la Région Bretagne, peuvent éventuellement participer au financement sous réserve que la commune Moulines s'engage financièrement. Les subventions de l'année 2018, pour les associations locales, seront discutées lors de l'établissement du budget primitif.

Ordre du jour :

1) Participation OGEC

La Chambre régionale des Comptes a statué sur le solde qui reste à payer à l'OGEC dans une notification en date du 26 09 2017 et nous demande de procéder au paiement de la somme de 6 665.50 €

A l'unanimité, le conseil municipal valide le paiement du reste à payer à l'OGEC.

Pour : 14	Contre : 0	Abstention : 0
------------------	-------------------	-----------------------

2) Poteaux incendie

Afin d'assurer la défense incendie de l'école et d'un éventuel lotissement à la suite des Châtaigniers il est proposé d'installer un poteau incendie route de Bais en face du chemin piétonnier qui descend vers l'école. Afin d'assurer le débit d'eau nécessaire, la canalisation doit être changée compte tenu de sa vétusté, le syndicat des eaux nous propose de facturer à la commune que le surdimensionnement nécessaire soit 580 € HT. A cela s'ajoutera la pose d'un poteau incendie pour un montant de 1871.80€ HT.

A l'unanimité, le conseil municipal valide la somme de 580 € pour le changement de la canalisation et l'achat d'un poteau à incendie pour 1871,80 €.

Pour : 14	Contre : 0	Abstention : 0
------------------	-------------------	-----------------------

3) Dotation d'équipement des territoires ruraux 2018

Les dépôts de dossiers sont à faire pour 29 décembre 2017.
Le dossier de l'école a été déposé et est en attente de réponse.

Pour : 14	Contre : 0	Abstention : 0
------------------	-------------------	-----------------------

4) Amendes de polices 2018

Les demandes de subvention relatives à l'amélioration de la sécurité sont à faire avant le 31 janvier 2018.
Un point est fait sur les panneaux manquants (école, médiathèque, panneau 30, salle polyvalente)
Pas de demande de subvention pour le moment.

A l'unanimité, le conseil municipal décide de ne pas demander de subventions.

Pour : 14	Contre : 0	Abstention : 0
------------------	-------------------	-----------------------

5) Coût de fonctionnement école cantine garderie et TAP

Une présentation des coûts 2017 sera faite.

Est-il envisageable d'augmenter les tarifs de la cantine au 01/01/2018 ? Il reste à la commune un coût de 70 centimes par repas.

Est-il envisageable de facturer les Temps d'Activités Périscolaires au 01/01/2018 ?

Après délibération, le conseil municipal décide de consulter les tarifs qui se font sur les communes avoisinantes,

Concernant les TAP, le département ne verse plus de subventions.

La délibération est reportée au prochain conseil.

Pour : 14	Contre : 0	Abstention : 0
------------------	-------------------	-----------------------

6) Rythmes scolaires

Les directeurs académiques des services de l'Éducation nationale (DASEN) nous demandent de nous positionner avant le 15 janvier 2018 sur le maintien ou non de la semaine à 4 jours ou 4 jours et demi pour la rentrée scolaire 2018.

M. le Maire nous informe que lors du dernier conseil d'école, il ressort un bilan positif des TAP tant au niveau des enfants que des parents, et pour les instituteurs, cela est bénéfique aux enfants.

D'autre part, pour les communes de Vitré communauté, beaucoup se prononcent sur un retour à 4 jours, le motif étant la baisse des dotations.

Après délibération, le conseil demande le retour à la semaine de 4 jours pour raison budgétaire.

La décision finale sera votée lors du prochain conseil d'école et conseil municipal.

Pour : 11	Contre : 0	Abstention : 3
------------------	-------------------	-----------------------

7) Proposition d'un local pour les jeunes

M. TAUVRY demande s'il est possible de mettre à disposition des jeunes un local communal. La commission bâtiment va se réunir pour faire le point sur le local qui pourrait mis à disposition des jeunes.

Pour : 14	Contre : 0	Abstention : 0
------------------	-------------------	-----------------------

8) Création d'une association junior

M. TAUVRY demande s'il est possible de créer une association junior pour les enfants âgés entre 14 et 18 ans.

Une liste des jeunes concernées a été transmise à M TAUVRY.

Sur la commune, il y a actuellement 50 jeunes entre 14 et 18 ans.

Un courrier va leur être adressé pour connaître leur motivation.

Pour : 14	Contre : 0	Abstention : 0
------------------	-------------------	-----------------------

9) Entretien du bourg

Une réunion a eu lieu courant octobre pour discuter de l'aide qui pourrait être apportée à notre employé communal pour l'entretien du bourg.

Une journée citoyenne pour le nettoyage du bourg va être organisée courant février. La date sera précisée dans la pierre blanche.

Pour : 14	Contre : 0	Abstention : 0
------------------	-------------------	-----------------------

10) Modification délibération 2017-6-2-5: Ouverture de crédits par anticipation section investissement

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération en date du 06 février 2017. Il avait été utilisé la faculté offerte par l'article L. 1612-1 du CGCT qui permet d'ouvrir le quart des crédits inscrits aux chapitres 20 et 21 de budget 2016, soit :

Chapitre 21 : 249 301.86 € en 2016 x 25 % = 62 328.47 €

Article 2188 : 1125 €

Article 2183 : 10 000 €

Chapitre 20 18 000 € en 2016 * 25% = 4500 €

Article 201: 2500 €

Article 2031 : 2000€

Or, une erreur s'est glissée dans la délibération. En effet, il aurait fallu indiquer : Article 2051 : 2500 €

M le Maire propose au conseil de prendre une nouvelle délibération corrigeant l'erreur sur l'article d'imputation, soit l'ouverture du quart des crédits inscrits aux chapitres 20 et 21 du budget 2016 comme suit :

Chapitre 21 : 249 301.86 € en 2016 x 25 % = 62 328.47 €

Article 2188 : 1125 €

Article 2183 : 10 000 €

Chapitre 20 18 000 € en 2016 * 25% = 4500 €

Article 2051: 2500 €

Article 2031 : 2000€

A l'unanimité, le conseil valide la délibération.

Pour : 14	Contre : 0	Abstention : 0
------------------	-------------------	-----------------------

11) Désendettement des communes et suppression taxe habitation

Suite à une réunion de la commission finance de Vitré communauté, Mr le maire nous informe que les communes doivent réduire leur taux de désendettement.

Concernant la taxe d'habitation, celle-ci va diminuer de façon dégressive pour être supprimée à partir de 2020 pour 80 % des foyers. La taxe d'habitation sera compensée à l'euro près aux communes y compris pour les nouvelles habitations. Il pourra y avoir des hausses des taux de la taxe et ce supplément sera versé directement aux communes.

Pour : 14	Contre : 0	Abstention : 0
------------------	-------------------	-----------------------

12) Mise en réseau des bibliothèques de Vitré Communauté

Vitré communauté va mettre en réseau l'ensemble des bibliothèques de la communauté de communes. Cela a pour conséquence la disparition du ROUEDAD. L'ensemble des frais (logiciel, étiquetage des livres, ordinateur,...) sera pris en charge par Vitré Communauté.

Pour : 14	Contre : 0	Abstention : 0
------------------	-------------------	-----------------------

13) RIPAME Relai Intercommunal Parents Assistants Maternels Enfants

Une présentation sera faite par Mme MORICE, référente à ce dossier.

Des animatrices ont été recrutées.

Fonctionnement : Création et ouverture d'un espace jeux sur les communes adhérentes sauf Moulins et Rannée.

Service : permanence des animatrices auprès des assistantes maternelles et parents.

Ouverture courant Janvier 2018.

Le coût pour la commune de Moulins est de 312 € par an. Il pourra y avoir des permanences des animatrices sur la commune selon les demandes.

La demande d'investissement à la charge de la commune de Moulins est de 235,94 €

La convention est conclue pour une durée de 3 ans.

Après délibération, le conseil municipal valide la convention, les frais de fonctionnement et d'investissement.

Pour : 14	Contre : 0	Abstention : 0
------------------	-------------------	-----------------------

14) Vente du matériel communal

Une proposition de tarif sera faite pour le tracteur, broyeur, remorque, tonne à eau,

TRACTEUR	Belloir : 4000 €	Class : 4800 € - 5000 €	Prix retenu : 5000 €	Vendu à Michel MELOT
BROYEUR	Ajimatériel : 3500 € - 4000 €	Class : 2000 €	Prix retenu : 3500 €	
TONNE A EAU	Ajimatériel : 700 € - 1000 €		Prix retenu : 1000 €	Annonce sur le bon coin
REMORQUE	Ajimatériel : 300 € - 500 €		Prix retenu : 500 €	Vendu à M RONCERAY
BENNE	Ajimatériel : 200 €		Prix retenu : 200 €	Vendu à Michel MELOT

A l'unanimité, le conseil municipal valide la vente du tracteur et de la benne à Michel MELOT qui se retire de la salle pour le vote.

Pour : 13	Contre : 0	Abstention : 0
------------------	-------------------	-----------------------

A l'unanimité, le conseil municipal valide la vente du broyeur, de la tonne à eau et remorque.

Pour : 14	Contre : 0	Abstention : 0
------------------	-------------------	-----------------------

15) Vœux du Maire

Est-il envisageable de proposer les vœux le vendredi 05 janvier à 19h00 au lieu du samedi 06 janvier ?

A l'unanimité, le conseil municipal décide que la cérémonie des vœux du Maire aura lieu le vendredi 5 janvier à 19 h 00.

Pour : 14	Contre : 0	Abstention : 0
------------------	-------------------	-----------------------

16) Demande d'ouverture de crédit sur le budget 2018

M le Maire demande l'ouverture de crédit sur le budget 2018.

A l'unanimité, le conseil municipal valide la délibération.

Pour : 14	Contre : 0	Abstention : 0
------------------	-------------------	-----------------------

17) Travaux supplémentaires à l'école

Les travaux du préau sont bloqués car il y a un problème de charpente. Il manque une panne en bout de toiture. L'entreprise DARRAS a adressé un devis supplémentaire de 786,00 €

A l'unanimité, le conseil municipal valide le devis de l'entreprise DARRAS et autorise M. le Maire a signé l'avenant.

Pour : 14	Contre : 0	Abstention : 0
------------------	-------------------	-----------------------

18) Questions diverses.

Problème d'entretien de la salle de sport : plusieurs conseillers font part de remarque concernant le manque de propreté de la salle de sports, pas d'eau chaude dans les douches, et problème de rangement dans le local matériel.

Le problème d'eau chaude est en cours de résolution.

Section ESCM : une section « modèle réduit électrique » pourrait être créée à la demande d'un habitant de la commune.

Le Maire,

La secrétaire de séance,

Pierre MELOT

Anne-Marie MORLIER